

 *Jouvent*

VIVRE A SAINT-JOUVENT



Année 2017

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi mardi jeudi vendredi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 18 h

Mercredi : 9 h à 12 h

Samedi : 8 h 45 à 12 h

Téléphone : 05 55 75 81 01

Télécopie : 05 55 75 61 87

e-mail : mairie.stjouvent@wanadoo.fr

site : <http://www.saintjouvent.com>



GARDERIE MUNICIPALE

11, rue des Ecoles
Tél : 05 55 08 19 24 / 07 83 35 83 49

Horaires d'ouverture

Lundi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Mardi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Mercredi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Jeudi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30
Vendredi	7h15 – 8h30	16h30 – 18h30

Docteur HERBACH
Tél : 05 55 75 68 52

ECOLE PRIMAIRE

Tél : 05 55 75 61 14 / 05 55 75 62 85
E-mail : ce.0870367b@ac-limoges.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Mardi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Mercredi	9h00 – 11 h 40	
Jeudi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50
Vendredi	9h00 – 12h10	13h40 – 15h50

Gendarmerie de Nieul
Tél : 05 55 75 80 07

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE DE NIEUL : 05 55 08 17 69

Lundi	9 h à 12 h 30 - 14 h à 18h 30
Mardi	Fermé
Mercredi	9 h à 12 h 30 - 14 h à 18h 30
Jeudi	Fermé
Vendredi	9 h à 12 h 30 - 14 h à 18h 30
Samedi	9 h à 12 h 30 - 14 h à 18h 30

LE MOT DU MAIRE



Un début d'année marqué par une effervescence politique intense. Elections présidentielles, élections législatives, le paysage politique local et national a beaucoup changé ces derniers mois. Les activités dans notre commune évoluent à un rythme moins rapide mais néanmoins soutenu. La vie communale se déroule avec calme mais avec une efficacité qui contribue largement au « Bien vivre à Saint-Jouvent ». Vous découvrirez les évolutions et les initiatives tout au long de la lecture de ce bulletin. Le dynamisme des différentes associations ne faiblit pas grâce à l'effort quotidien des différents bénévoles.

Je regrette la démission de Monsieur Gérard BOOK, Conseiller Municipal Délégué qui, pour des raisons personnelles a démissionné. Monsieur Jean-Jacques CHAPOULIE le remplace dans sa mission.

Dans le courant du mois d'octobre une réunion d'informations aura lieu à la salle polyvalente pour faire le point sur les réalisations à mi-mandat. La date vous sera précisée ultérieurement.

La transformation de notre Com-Com l'Aurence et Glane Développement (AGD) par une fusion obligatoire avec deux autres communautés a donné naissance à une nouvelle entité dénommée E.L.A.N (Elan, Limousin, Avenir, Nature). Cette nouvelle entité approche les 30 000 habitants ce qui nous place en deuxième position derrière Limoges Métropole. Vous découvrirez dans les prochains jours le premier bulletin d'information d'E.L.A.N.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Le Maire,
Jean-Jacques FAUCHER

DANS CE NUMERO

• Le Mot du Maire	3	• Inscription concours maisons fleuries	13
• Etat Civil 2016	4	• La Commission Marché	14
• Une équipe à votre écoute	5	• Le Buis Blues festival	15
• Les comptes de la Commune	6	• Boîte à livres	16
• Les tarifs municipaux	7 à 8	• TIPI - Fibre optique	16
• Prêt de matériel	8	• Commission des Affaires culturelles	17 à 18
• Affaires scolaires	9 à 10	• Notre école	19 à 26
• Voirie - Illuminations de Noël	11	• Les Associations	27 à 31
• Aménagements des espaces de la Commune et Fleurissement communal	12	• Informations	32
		• Carte du territoire	32

Bulletin réalisé par la Municipalité
Imprimé par Sotiplan en 900 exemplaires

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ALMEIDA	Thiago	22 mai
AUDEBERT	Manon, Erynn, Héloïse	25 octobre
BACHELARD	Louna	5 septembre
BERMUDEZ	Tchamalya, Salomé	22 avril
BOUSQUET ASTIER	Noey	24 juillet
BOUTET	Elise	2 juillet
CAPELA ROUSSINAUD	Matis	25 octobre
DESMAISONS	Ambre	29 mars
DESMOULINS	Océane	1 ^{er} juin
DIGEON	Anne-Claire, Danielle, Odette	28 octobre
DUBREUIL SELEBRAN	Rafaël	2 novembre
FLORES	Zarina, Ruth, Rossa	25 octobre
GATHEN	Ena-Lou	17 janvier
LACOUR	Gabriel, Jean-Jacques, André	24 février
LETINAUD	Hugo, Emile, Zéphir	17 août
LOPEZ	Enora	5 septembre
MEILLAUD	Léonie, Frédérique, Raymonde	3 novembre
PEYRELADE	Jules	2 février
PEYRICAL	Maël	17 avril
PICAUD	Naolia, Tania	5 septembre
REMONDIERE	Eloïse	16 juillet
SEGURA	Nina, Sandra, Romane	4 juin
SOULES	Eddy, Miliano	20 juillet
TARDIVEAU	Thomas, Emile, René	19 avril

MARIAGES

BECHADE	Damien, Cédric	VITALI	Julie, Eliette, Viviane	20 août
BORDES	Sylvain, Henri	NAFIHI	Souhir	05 novembre
CHAPON	Kévin	SOLIS	Audrey, Isabelle	26 août
DUFOUR	Philippe Bernard René	GALLIOT	Laure	18 juin
GASNIER	Alexandre	BORDAS	Jennifer	23 juillet
NICAUD	François	MACRAIGNE	Sylvie	16 juillet

DECES – TRANSCRIPTIONS

COËFFE épouse THOUREAU	Dominique Andrée, Rolande	24 janvier	TR de LIMOGES
DESBORDES	Martial, Albert	11 octobre	
MOREAU veuve GRAVETTE	Jeannine Annie	17 août	TR de VERNEUIL SUR VIENNE
RICART	Gérard	14 mars	TR de LIMOGES
RICHARD	Bernard	28 novembre	TR de LIMOGES
TALLET épouse MEUNIER	Yvette, Marguerite	08 décembre	TR de LIMOGES
TEXIER	André, Albert	11 août	TR de LIMOGES
TEXIER	Michel, Jean-Baptiste	29 juillet	TR de LIMOGES
VIGNAUD	Jean, Claude	04 mars	TR de LIMOGES

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE



Jean-Jacques FAUCHER, Maire

En cas d'urgence composez-le
06-71-25-25-82
pour joindre le Maire ou les
adjoints



Jean-Claude
SOLIS
1^{er} Adjoint



Jean-Louis
CLAUD
2^{ème} Adjoint



M-Françoise
BERNERON
3^{ème} Adjoint



Nazih
SABOUNE
4^{ème} Adjoint



Lydie
MANUS
5^{ème} Adjoint

Le Conseiller Municipal Délégué



Jean-Jacques CHAPOULIE

Les Conseillers Municipaux



Sandra
ROUSSEAU



Romain
BATISSOU



Marie-Claude
SEVEQUE



Philippe
USTAZE



Christelle
DUBLANCHE



M-Hélène
HERBACH



Laurence
RAYNAUD



Edouard
LAIZET



Véronique
GARANT



Marianne
LAVAUD



Patrick
ROBERT

LES COMPTES DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2016

Budget général :

Les résultats du compte administratif du budget principal 2016 mettent en exergue la bonne gestion communale des deniers publics.

En effet, la section de fonctionnement, dont le montant des recettes s'élève à 1 171 965€ et celui des dépenses à 1 017 272€, génère un excédent de 154 693€. Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'affecter cette somme en section d'investissement pour l'exercice 2017.

La section d'investissement, dont les dépenses s'élèvent à 576 781€ et les recettes à 511 232€ accuse un déficit d'exploitation de 65 549€ mais qui est compensé par le résultat positif de l'année précédente de 92 201€. Enfin, les résultats cumulés de cette section s'avèrent très excédentaires à 185 055€ auquel il convient d'ajouter l'affectation des résultats de la section de fonctionnement 2016 soit 154 693€.

Budget assainissement

Section de fonctionnement

Le compte administratif 2016 de ce budget annexe présente un excédent de fonctionnement de 5 466€. Les recettes s'élevant à 54 563€ et les dépenses à 49 097€.

Section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 25 109€ et les recettes 22 283€ soit un déficit d'exploitation de 2 826€ compensé par l'excédent antérieur (2015) de 20 048€ soit un résultat cumulé de 17 222€.

Le budget lotissement des Chênes n'enregistre aucune modification sans vente de lots.

Budget primitif 2017

Budget principal

Les dépenses et recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement s'équilibrent à 1 126 054€ et en section d'investissement à 723 350€.

Budget assainissement

Les dépenses et recettes de ce budget annexe de fonctionnement s'élèvent à 69 628€ et en investissement à 39 679€.

Budget lotissement des chênes

Les dépenses et recettes dépendant de la vente des 3 derniers lots s'élèvent à 131 980€.

Les taux d'imposition

Le conseil municipal à l'unanimité fixe ce taux comme suit :

Taxe d'habitation : 12,58 %
Taxe foncier bâti : 20,11 %
Taxe foncier non bâti : 69,55 %

Les travaux de la Mairie

Les travaux concernant la Mairie prévus pour le deuxième semestre 2017 concernent le remplacement du plancher en bois par un hourdis béton sur la partie entrée à la Mairie, secrétariat, bureau du Maire, bureau comptabilité et 1^{er} et 2^{ème} adjoints ainsi que le bureau du 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} adjoints. Pendant la durée des travaux, le secrétariat sera installé dans la salle des mariages et les mariages dans la salle des associations. Deux bungalows seront installés à l'extérieur pour y recevoir le bureau du Maire et des adjoints.

Le montant des travaux, avant appel d'offres, s'élève à 404 580€.

Ces travaux sont subventionnés par :

Le Conseil Départemental : 67 440 €
L'État au titre de la DETR : 84 287 €
Le fonds de compensation de la TVA : 66 367 €

TOTAL : 218 097 €

LES TARIFS MUNICIPAUX

Tarifs du restaurant scolaire

- Repas enfant : **2,65 €**
- Repas adulte : **5,80 €**

Tarif de la garderie périscolaire

- Tarif par demi-journée :
 - o Matin garderie de 7h15 à 8h50 : **1,90 €**
 - o Soir garderie de 16h30 à 18h30 : **1,90 €**
- Tarif mensuel :
 - o 1 enfant : **37 €**
 - o 2 enfants : **72 €**
 - o 3 enfants : **102 €**

Tarif du cimetière

- Concession perpétuelle :
 - o Prix au m² : **600 €**
- Concession cinquantenaire (renouvelable)
 - o Prix au m² : **184 €**
- Concession trentenaire (renouvelable)
 - o Prix au m² : **102 €**
- Columbarium
 - o Concession renouvelable d'une durée de 20 ans :
 - Caverne en saillie de 3 places : **367 €**
 - Caverne enterrée de 3 places : **204 €**

Marché municipal

Droit de place :

- o Occasionnel - par mètre linéaire : **1,00 €**
- o Abonnement annuel - par mètre linéaire : **0,80 €**

Tarifs de location de la Salle Polyvalente

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe ces tarifs à :

Vin d'honneur

Association communale	102 €
Association cantonale	102 €
Particulier résidant à Saint-Jouvent	102 €

Tarif de location de la Salle Polyvalente avec cuisine

Associations communales et cantonales	
1 association samedi et dimanche (jusqu'à 5 manifestations)	148 €
2 associations se partageant la location	
Samedi (jusqu'à 5 manifestations)	107 €
Dimanche (jusqu'à 5 manifestations)	107 €
Particulier habitant la Commune	
Samedi et dimanche et Férié	255 €
Particulier n'habitant pas la Commune	
Samedi et dimanche et Férié	480 €
Divers	
Couverts de base	1 €
Sono	35 €
Caution	500 €

Tarifs des entrées charretières

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe ce tarif à :

- Travaux réalisés par la Commune : **84 €** le mètre linéaire fournitures comprises (tubes et tête de sécurité posée dans le sens de la circulation)

Tarifs des spectacles communaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe les tarifs des spectacles communaux à :

- Enfants jusqu'à 12 ans : **Gratuit**
- Adolescents de 13 à 18 ans : **2 €**
- Adultes : **3 €**

Tarifs photocopieur

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe ces tarifs à :

PHOTOCOPIE NOIR / BLANC

Format A4 :

Recto : **0,20 €**

Recto-verso : **0,40 €**

Format A3 :

Recto : **0,40 €**

Recto-verso : **0,80 €**

PHOTOCOPIES COULEUR

Format A4 :

Recto : **0,40 €**

Recto-verso : **0,80 €**

Format A3 :

Recto : **0,80 €**

Recto-verso : **1,60 €**

Tarif redevance assainissement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe le prix de la redevance assainissement applicable à partir du 1^{er} janvier 2017 à **2,00 €** le m³ d'eau usée.

Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

- Participation pour logement neuf : **3 271,57 €**
- Participation pour logement ancien : **817,48 €**

Article rédigé par Jean-Claude SOLIS

PRET DE MATERIEL COMMUNAL

La belle saison est là. Vous les parents, vous avez envie d'en profiter pour organiser un repas avec la famille et les amis, dans le jardin.

Votre ado lui, veut faire une méga teuf (fête) avec ses potes. Dans le garage, bien-sûr !

Quant à la petite dernière, elle voudrait bien inviter ses quinze copines d'école pour son anniversaire et vous n'imaginez pas vraiment tout ce petit monde à la peinture, au maquillage ou à la pâte à sel dans votre séjour ; mais plutôt sur la terrasse !!!

Pas de souci ! Ne déménagez pas tout chez vous ! Contactez vite le secrétariat de Mairie pour réserver auprès de Catherine, Sandrine ou Annie des tables et des bancs et venez ensuite les chercher à l'atelier municipal, à la date que vous avez prévue.

N'hésitez pas ! On vous les prête ! C'est gratuit !

Article rédigé par Lydie MANUS

AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable de la commission : Marie-Françoise BERNERON, 3^{ème} adjointe.

Membres de la commission : Marie-Françoise BERNERON, Christelle DUBLANCHE, Marie-Hélène HERBACH, Edouard LAIZET, Sandra ROUSSEAU et Marie-Claude SEVEQUE.

Effectif des classes 2016/2017 : 194 enfants

Maternelle : 70 enfants

Elémentaire : 124 enfants

Quelques travaux effectués :

Les principaux travaux et achats de cette année pour notre école sont les suivants :

- ✓ le remplacement des fenêtres côté cour pour les classes de maternelle pour un coût de 2 870 € TTC,
- ✓ la réalisation de peinture dans la salle sommeil de la classe de petite section par nos employés communaux,
- ✓ Des mobiliers divers d'un coût de 3286 € TTC ont été achetés pour toutes les classes.

Règlement par carte bancaire :



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Mairie s'est dotée d'un terminal de paiement par carte bancaire, celui-ci permet aux familles de régler les factures de cantine, garderie et transport scolaire. Environ 45 familles utilisent ce moyen de règlement.

Le numérique dans notre école :

Dans le cadre du développement numérique et innovation pédagogique, l'acquisition de 15 tablettes mobiles pour les classes de CM1 et CM2 pour un montant de 6540 € TTC. Ces outils qui vont permettre aux enfants de faire des photos, des vidéos, des échanges d'expériences, seront également disponibles au collège de Nantiat, dans la continuité.



Mise en sécurité de notre école :

A la suite des attentats survenus à plusieurs reprises dans notre pays, le Ministère de l'Éducation et le Ministère de l'Intérieur ont présenté les mesures visant à rehausser le niveau de vigilance et ainsi garantir et assurer la sécurité à l'école. Ainsi, notre école s'est équipée de mallettes de confinement, de talkies walkies et d'alarmes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) au niveau des 2 groupes scolaires ainsi qu'au réfectoire et à la garderie (coût : 3 112 € TTC). Des devis ont été réalisés pour l'installation de vidéophones pour chaque accès des bâtiments et la réalisation des travaux est à l'étude.

Journée de formation :



Le samedi 28 mai 2016, tous les agents ont participé à une formation aux gestes de premiers secours pilotée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Tous se sont vus remettre un certificat de compétence de citoyen de sécurité civile.

Garderie :

La garderie accueille tous les jours plus au moins une cinquantaine d'enfants que ce soit le matin ou le soir. La municipalité et les agents remercient les parents d'élèves pour l'achat d'un vidéoprojecteur qui permet aux enfants, petits ou grands, de s'initier aux danses et aux chants. De nombreuses activités leur sont également proposées tout au long de l'année, qu'elles soient artistiques ou ludiques. Les parents peuvent admirer le travail effectué sur les murs de la garderie. Nous remercions Angéline, Catherine, Clémence et Marie-Laure pour leur implication.



Temps d'Activités Périscolaire :

L'année 2016 a été une année encore riche tant par la diversité que par la qualité des ateliers proposés dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Un panel très large est proposé pour le plus grand plaisir des enfants. Les ateliers courent sur trois périodes : octobre à décembre, janvier à mars et avril à juin. Ludovic est en charge de la coordination de ces ateliers et veille à leur bon déroulement. Une participation de 22 € est demandée par enfant et par an.

Voyage de fin d'année :

Enfin, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont eu la joie, dans le cadre de la classe de découverte, de se rendre au Puy du Fou du mardi 5 au jeudi 7 avril 2016. Ce séjour qui leur a permis de traverser l'histoire de France, restera inoubliable pour tous. La commune a apporté une participation de 4000 € pour ce voyage.



Restaurant scolaire :

Afin de permettre aux enfants de passer un moment agréable lors de leur repas, un aménagement de l'organisation a été effectué.

Chacun des enfants apprécie chaque jour les menus proposés par Christine et Ghyslaine.

NOS AINÉS

C'est toujours avec un grand plaisir que toute l'équipe municipale distribue un colis à nos aînés ayant 70 ans.

Nous envisageons néanmoins cette année de changer la formule en organisant un repas dans le courant du mois de décembre, mais avant de concrétiser ce projet un questionnaire sera adressé aux personnes concernées.



Article rédigé par Françoise BERNERON

VOIRIE



Travaux VOIRIE réalisés en 2016

- ✓ Point à temps : 26 520 €
- ✓ Création de route à Massac : 3 494 €
- ✓ Création route Impasse Bel Air : 5 312 €
- ✓ Assainissement eaux pluviales à Puymounier : 6 730 €

Enfouissement des réseaux électriques

Travaux réalisés par le SEHV

- ✓ Renforcement des lignes électriques au Puy Las Hautas fait par l'Entreprise Contamine
- ✓ Renforcement de la ligne électrique aux Meynieux fait par l'Entreprise ALLEZ



Eclairage public

Travaux prévus en 2017

- ✓ Pose d'un candélabre – Impasse de Sénélas
- ✓ Enfouissement de la ligne Haute-tension à Fontbesse fait par ENEDIS

Article rédigé par Jean-Louis CLAUS

ILLUMINATIONS DE NOËL



AMENAGEMENT DES ESPACES DE LA COMMUNE



En 2016, la commune de Saint-Jouvent a décidé de s'inscrire au concours départemental des villes et villages fleuris.

Ses efforts ont été récompensés par l'obtention du 1^{er} prix dans la catégorie de 1001 à 2000 habitants.

Cette récompense résulte de la volonté de la collectivité de mettre en place depuis plusieurs années une démarche d'aménagement et d'embellissement de ses espaces naturels et apporter sa contribution à l'amélioration du cadre de vie de ses administrés.

Une attention toute particulière a été apportée au centre-bourg, lieu de rencontres et d'échanges.

Le travail fourni par les agents de la collectivité ne se limite pas à planter des fleurs. Aujourd'hui, leur travail doit s'appuyer non seulement sur la connaissance technique des végétaux devenus très variés mais également sur la conception d'un massif par une harmonie des couleurs, des différentes natures de plantes afin de faire ressentir au visiteur différentes sensations comme des émotions, de la gaieté, du bien être, ... Chaque création permet de définir l'identité d'un espace en fonction de sa destination tout en respectant le thème général choisi pour l'ensemble de la commune.

Le fleurissement peut avoir un impact important sur la perception que peut avoir le public des espaces de vie de la commune. De plus il doit s'adapter à son environnement (proximité d'enfant, lieu de pause, ...)

Quand collectivité et particulier se retrouvent dans l'effort d'améliorer le cadre de vie de chacun, on peut assister à un véritable travail d'équipe avec la satisfaction d'un résultat harmonieux, chacun faisant découvrir sa fibre artistique pour le bonheur de tous.

La commune espère que les efforts fournis lui permettront de confirmer le classement qu'elle a obtenu en 2016.

Article rédigé par Jean-Jacques CHAPOULIE

FLEURISSEMENT COMMUNAL

CONCOURS DESTINE AUX PARTICULIERS

Pour la deuxième année, la commune de Saint Jouvent propose à ses administrés de participer à un concours de fleurissement (*bulletin de participation ci-après*).

Elle invite chacun à apporter sa contribution à l'embellissement de la commune grâce à sa touche de créativité et d'originalité et ainsi permettre de contribuer à l'embellissement de la commune en mettant en valeur par le fleurissement un espace, une maison, une terrasse, ...

Ainsi vous pourrez faire partager et échanger avec les visiteurs ou les habitants de la commune, votre goût pour l'art floral et apporter un charme supplémentaire à la commune en la rendant plus attrayante.

Le fleurissement permet avant tout de se faire plaisir tout en offrant à vous-même et aux autres un cadre de vie agréable.

Dans le cadre de ce concours, cette année une nouvelle catégorie verra le jour : « POTAGER FLEURI ». Laissez parler votre imagination en créant un potager coloré et esthétique en associant fleurs, légumes, fruits, plantes aromatiques, ... Cela vous permettra également de joindre l'utile à l'agréable. Certaines fleurs sont reconnues pour attirer et détruire certains parasites comme les pucerons, d'autres attirent abeilles et papillons jouant ainsi un rôle indispensable dans la pollinisation des fruits et légumes améliorant ainsi grandement leur rendement.

Dans le courant du mois de juillet, le jury communal aura le plaisir de parcourir la commune afin de découvrir et apprécier vos talents artistiques.

Article rédigé par Jean-Jacques CHAPOULIE



A VOS PLANTOIRS !!!

La municipalité de SAINT-JOUVENT vous informe qu'elle souhaite organiser un concours communal des Maisons fleuries pour la saison 2017. L'engagement est gratuit.

Pourquoi ce concours et que représente t'il ?

Le fleurissement d'une commune participe à la qualité du cadre de vie, permet d'embellir celle-ci, de la rendre accueillante et agréable à vivre.

La commune, depuis plusieurs années, s'investit et s'emploie dans l'amélioration de son environnement et plus particulièrement pendant la période estivale.

Cette année, le souhait de la commission fleurissement est d'associer les administrés à cette démarche en leur permettant de mettre en avant leur implication dans l'embellissement de la commune, la qualité de leur travail et les récompenser de cet investissement personnel.

En fleurissant, nos amateurs avisés, tout en se faisant plaisir, améliorent l'esthétique de la commune et participent au bien-être de tous ceux qui peuvent apprécier le résultat de leurs efforts depuis la voie publique.

Ce concours est donc une reconnaissance par la commune de ces actions individuelles menées par les habitants en matière de valorisation du cadre de vie par le fleurissement.

Modalités du concours

Il y a une classification par catégories, choisies par le jury, permettant ainsi à tous de participer :

- Balcons - Façades
- Fenêtres ou murs - Fermes fleuries
- Jardins originaux - Maisons avec jardin
- Rocailles - Terrasses.

Une nouvelle catégorie vous est proposée : Potager fleuri

Différents éléments d'appréciation permettent d'établir un classement des participants:

- Diversité des espèces utilisées - Entretien de l'espace concerné
- Harmonie des couleurs et volumes - Qualité des végétaux
- Vision d'ensemble.

Durant l'été, un jury sillonnera la commune afin d'apprécier et juger les créations des participants.

A l'automne, une manifestation conviviale viendra clôturer cette initiative afin de dévoiler les résultats et récompenser les meilleurs jardiniers amateurs.

Comment s'inscrire à ce concours ?

A l'aide du bulletin ci-dessous à retourner à la Mairie

(pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Mairie au 05.55.75.81.01).

La Commission Fleurissement de la Commune de Saint-Jouvent

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2017

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite participer au concours organisé par la commune de SAINT-JOUVENT.

Signature

MARCHE DE SAINT JOUVENT

34 ANS D'EXISTENCE

En effet, c'est en juillet 1983 que le marché de Saint Jouvent fut inauguré.

A compter de cette date, le premier dimanche de chaque mois est ponctué par ce rendez-vous au cœur du bourg de la commune.

Cet évènement a permis de créer un moment unique de rencontre et de convivialité pour l'ensemble des participants qu'ils soient visiteurs ou commerçants.

D'ailleurs parmi ces derniers, nous pouvons compter des fidèles depuis les toutes premières éditions. Au gré des saisons, viennent également s'intégrer de nouveaux participants à cette manifestation.

Les produits proposés aux visiteurs sont d'une grande qualité apportant une notoriété et une pérennité au marché en permettant de fidéliser une clientèle même au-delà du territoire communal.

Malgré la météo capricieuse du mois d'avril, nous avons pu regrouper près de 80 enfants pour le marché de Pâques autour de la traditionnelle chasse aux œufs.

Des évènements saisonniers permettent à notre petit marché de prendre de l'ampleur lors d'une manifestation exceptionnelle qui se déroule sur la journée comme la 3^{ème} édition du Marché du goût et de la forêt qui cette année est programmée le 1^{er} octobre.

Plusieurs animations sont prévues lors de cette manifestation. Certaines sont déjà devenues traditionnelles de par leur participation à chaque édition. Toutefois de nouveaux participants viendront apporter une touche de nouveauté comme par exemple : une exposition et un défilé de tracteurs anciens organisés par une association locale, une démonstration et une initiation à la danse Country par le club d'Ambazac.

Bien sûr, les participants pourront également se retrouver le midi autour d'un repas convivial. Nous vous conseillons de réserver dès à présent auprès du secrétariat de la mairie de Saint-Jouvent.

Nous espérons avoir la joie de vous rencontrer lors d'un de ces prochains rendez-vous.

Article rédigé par Jean-Jacques CHAPOULIE



Démonstration d'agility



Sonneurs de cors de chasse



Tout le monde est content d'avoir le Blues !

Pour la 12^{ème} édition du Buis Blues Festival, Saint-Jouvent entre dans la danse et rejoint les communes qui accueillent ce festival le temps d'une soirée.

Alors oui, pour la première fois, le 18 août prochain à Saint-Jouvent on aura le Blues !

A partir de 19 heures 30 on pourra écouter et applaudir divers groupes musicaux, quand les enfants eux auront déjà profité des activités musicales en direction du jeune public qui se dérouleront l'après-midi.

Les associations communales et le bar le « Saint-Jouvent » comme à leur habitude, mettront tout leur dynamisme pour vous permettre de vous restaurer et de prendre un verre entre amis sur place.

Que vous soyez aficionados du Blues ou simples curieux, réservez dès maintenant votre soirée du 18 août, venez nombreux, **l'entrée est gratuite**, vous verrez, vous n'aurez pas le cafard !

Article rédigé par Lydie MANUS

UNE BOÎTE À LIVRES DANS LE PARC DE LA MAIRIE

Dans le courant du mois de juin notre commune sera dotée d'une « bibliothèque de rue ».

A cette fin, les agents de la collectivité ont restauré une ancienne cabine téléphonique qu'ils installeront dans le parc de la Mairie.

Cette structure propose gracieusement aux habitants, aux touristes ou aux simples passants quelques ouvrages facilement accessibles à tout moment de la journée et de la semaine.

Le fonctionnement est d'une simplicité enfantine.

Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez.

Un mode d'emploi sera affiché sur la vitrine de la boîte à livres.

Elle est accessible sans abonnement, ni inscription, 7j/7, 24h/24h, elle est gratuite et sans intermédiaire.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage.

Nous veillerons à ne pas héberger des livres « indésirables », nous passerons quotidiennement pour faire du rangement et du ménage si besoin.

Qui dépose et qui emprunte des livres ?

Tout le monde, des jeunes, des anciens, des passionnés de lecture, des enfants (ils adorent), un éventail très large qui représente la population de Saint-Jouvent.

Informations :

Secrétariat de Mairie : 05-55-75-81-01

BONNE LECTURE A TOUS !!!



Article rédigé par Jean-Jacques CHAPOULIE



Dans le but d'élargir l'offre de paiement des factures assainissement, le service TIPI (titres payables par internet), permettant le règlement des factures du service par carte bancaire en ligne, va être mis en place.

De ce fait, une convention d'adhésion a été signée entre la mairie et la direction générale des finances publiques.

Le paiement par Internet dans les collectivités et les services publics, est un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation.

Nous allons continuer dans ce sens et adapter notre site internet pour inclure le paiement par TIPI.

En pratique, l'utilisateur :

- * **Reçoit** un avis des sommes à payer précisant l'adresse de connexion et les références à saisir,
- * **Se connecte** à l'adresse indiquée,
- * **Saisit** les renseignements demandés à l'aide de son avis des sommes à payer,
- * **Vérifie et valide** les informations affichées à l'écran.
- * **Saisie** les coordonnées de sa carte bancaire,
- * Après validation, il **reçoit** dans sa messagerie électronique un ticket de paiement

Notre objectif est de vous offrir un moyen de paiement supplémentaire sans supprimer les autres.

Déploiement de la fibre optique

Les travaux de voirie et de génie civil du réseau de fibre optique sur notre commune est maintenant dans sa phase finale. Le réseau est prêt à être opérationnel pour la mairie et les écoles. Le socle d'accueil du NRA (armoire montée en débit) est installé et nous attendons avec impatience la pose finale.



Article rédigé par Nazih SABOUNE

LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

Vous rappelle

- **le concours photo** jusqu'au 17 juin 2017 avec le thème : « parcs et jardins » de nombreux lots à gagner...

Découvrez vos talents .. !

- **Soirée théâtre** : l'atelier théâtre du collège de Nantiat vous propose une pièce québécoise : « 2h14 » A 20h30 à la salle polyvalente. Entrée libre. Tous publics à partir de 10 ans. Alors venez encourager et soutenir nos jeunes artistes !
- **La fête de la musique** le vendredi 23 juin place de l'église dès 18h30 en partenariat avec le bar « Le Saint-Jouvent ». Une scène ouverte vous est proposée (en cours de programmation) et une restauration sur place. (sur réservation)

Menu à 10€ : moules/frites + une boisson + un dessert.

Un moment convivial à partager en famille et entre amis.. !

- **Le salon des artistes** : pour sa 16^{ème} édition, il recevra cette année de nouveaux talents venus d'horizons différents. Riche en couleurs, matières et style. Du 23 septembre au 1^{er} octobre. Entrée libre.

Article rédigé par Véronique GARANT

NOTRE ECOLE

Les Maternelles ont voyagé dans le passé sur le thème des châteaux et de la Préhistoire avec plusieurs sorties scolaires :

Lussac les châteaux (visite du musée de la Préhistoire), Château de Rilhac Lastours pour les GS et château de Nieul pour les PS, MS.



Les CP, CE1 et CE2 sont également partis très loin dans notre passé avec leur sortie au Roc de Cazelle (les Eyzies de Tayac). Ils ont pu voir comment allumer un feu sans allumettes.



Les CM1 et CM2 sont allés visiter le Four des Casseaux à Limoges et ont découvert les secrets de la cité (CM1) et le musée de la Résistance de Limoges (CM2) :



Les CM1 ont gagné un concours de création d'affiches sur le thème de la laïcité organisé par la FOL, La Ligue de l'enseignement.

Ils gagnent un superbe voyage avec au programme orientation, tir à l'arc, Aquapolis, fous rires avec les copains !!!



VIVRE A SAINT-JOUVENT

Les élèves s'initient au maniement des tablettes numériques, très pratiques pour créer des albums souvenirs sur clé USB de leurs créations et de leurs voyages : « mini movies » (petits films d'images qui s'animent sur des thèmes musicaux selon l'ambiance choisie).

Ils peuvent rajouter des textes liés aux images choisies dans leur diaporama pour expliquer une visite, se souvenir des éléments de la photo ou du contexte historique. Ils sélectionnent les photos, choisissent un thème musical, rajoutent des textes, positionnent les illustrations, valident et enregistrent... Ils deviennent réalisateurs de leurs propres films d'images.

Ils participent à école et cinéma avec trois films proposés cette année : le dernier, les aventuriers, leur a particulièrement plu, notamment la scène avec la couleuvre ramenée en classe par un élève et placée dans le cahier d'un camarade.

Ils s'initient aussi au cinéma et à l'écriture d'un livre numérique grâce au logiciel Créadona... Un livre numérique dans lequel ils enregistrent leurs lectures, les images du film et leurs textes écrits ainsi que l'ajout d'effets sonores ou de musiquesLe film s'intitule « 3016 » : des enfants droïdes voyagent à travers l'univers pour atteindre une planète Athéna qui possède les mêmes caractéristiques que la Terre. Grâce au TNI où images, décors et sensations de voyage peuvent être recréés, les élèves imaginent notre futur ou un futur possible.



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-JOUVENT

Rien de nouveau concernant les manifestations de l'année 2016 à part l'organisation du vide grenier en avril grâce à l'aide de bénévoles extérieurs dont 1 conseiller municipal.

Nous les remercions tous ainsi que le personnel administratif et municipal. Ce vide grenier n'est pas reconduit cette année car l'association est toujours à la recherche de membres actifs.

Pour 2017, à l'occasion de la fête d'Automne, le comité des fêtes organise le dimanche 24 septembre un concours amical de pétanque ouvert à tous. Nous comptons sur votre présence pour animer cette journée qui sera reconduite en 2018 en cas de succès. Avis à tous les amateurs.

Programme 2017 :

L'année a débuté avec la veillée Limousine du samedi 11 février animée par la troupe des « Troubadours de la Combade » pour la 7^{ème} fois depuis 2004 et qui a fait salle comble.

Samedi 22 avril, repas dansant animé par Nicole Bergès avec un repas copieux préparé et servi par l'équipe de l'Auberge du Presbytère, traiteur officiel demeurant en Dordogne

Samedi 10 juin à 20 h : Repas dansant (Momo et son orchestre)

Dimanche 24 septembre à 15h : Concours Amical de pétanque et animations pour les enfants.

Samedi 28 octobre à 20h : Repas dansant animé par Nicole Bergès et son orchestre.

Dimanche 31 décembre : 20h30 Réveillon (Vincent Gavinet et son orchestre) Traiteur : L'Auberge du Presbytère.



Equipe du Comité des Fêtes :

Membres D'Honneur: France et Jean-Claude VIGNAUD

Président d'Honneur :.... Jean-Jacques FAUCHER

Président:.....Daniel JUDE

Secrétaire:.....Josiane JUDE

Trésorière :.....Maryse MESCHAIN

Trésorière adjointe:.....Adèle NADAUD.

Autres Membres actifs: Vincent ANTONORSI, Michel FAYAUD, Jean Michel MESCHAIN, Michelle MULLONI et Dany NADAUD

Concepteur site internet

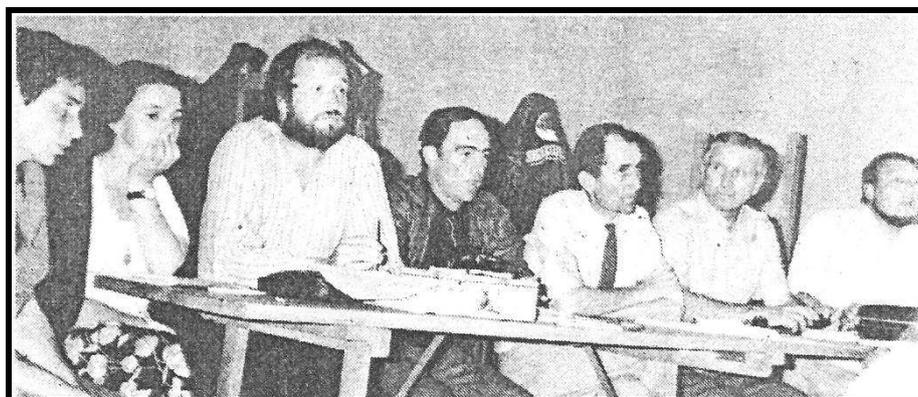
(<http://cdf.stjouvent.free.fr>):..... Jérémy JUDE

FOOTBALL

2017 est une année particulière pour la section Football car elle va fêter ses 40 ans. En effet, c'est le 7 Mai 1977 que, sous l'impulsion de quelques amateurs motivés, naissait l'Association Sportive de St-Jouvent avec 2 sections, le Judo et donc le Football.

Monsieur Jean-François ARDANT est le premier président. Les buts de l'association sont déjà ceux qui nous animent aujourd'hui :

- Donner à chacun l'opportunité de pratiquer sa passion : Le football
- Susciter des liens d'amitié entre les licenciés
- Procurer plaisir et bonne humeur



Vue des membres du 1^{er} bureau (1978)

Dès la première saison, le club compte une cinquantaine de licenciés. Deux équipes seniors sont formées, une seule pouvant être engagée en championnat de 3^{ème} Division de District. Michel Ratier est l'entraîneur et les matches ont lieu sur le terrain du Mas Eloi sur la commune de Chaptelat, notre commune ne disposant pas de terrain de sports.

3 équipes jeunes (poussins, pupilles et minimes) portant les couleurs « Jaune et Bleue » jouent sur un terrain prêté par M. Ménard aux « Porcheries ».

En janvier 1978, le stade du Puy-Las-Hautas est loué par la commune.

Ce n'est qu'en Juin 1990 que fut inauguré le stade municipal que nous connaissons aujourd'hui.

40 ans après, la section football se porte relativement bien avec 90 licenciés. Elle dispose de très belles installations qui permettent la pratique du football dans des conditions optimales avec de nouveaux vestiaires, acquis en octobre 2011, qui permettent également d'accueillir sereinement les adversaires.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement la Municipalité qui répond toujours présente à chacune de nos demandes et pour l'entretien de ces installations.

Un grand merci à tous les annonceurs qui participent à l'élaboration de nos calendriers et aux différents sponsors qui nous soutiennent tout au long de la saison.

C'est l'occasion également de remercier, tous les éducateurs, dirigeants, parents et supporters qui nous accompagnent toute l'année et participent à la bonne vie du club.

VTT

Dimanche 14 mai avait lieu la 22^{ème} Jouvencienne. Rendez-vous incontournable de ce mois de mai, vététistes et marcheurs, petits et grands, ont pû s'adonner à leur sport favori sur les différents circuits proposés autour de Saint-Jouvent jusqu'au lac de Saint-Pardoux.

Qualité de l'accueil, baigné d'un grand soleil printanier pour illuminer de somptueux paysages, des circuits balisés et sécurisés, des ravitaillements à la demande, la manifestation fut conviviale à souhait, correspondant à l'esprit prôné par l'UFOLEP.

La remise des récompenses et lots divers clôturait cette manifestation en la présence de Jean-Jacques FAUCHER, maire de Saint-Jouvent et de Roland MARTIN, président de l'UFOLEP.

Clubs récipiendaires : 1^{er} US NANTIAT - 2^{ème} MIAULETOUTS St-Léonard - 3^{ème} GUIDON BELLACHON

Le club fait également des sorties en cyclo, nous étions présents sur La Limousine cyclo le 3 juin. Nous comptons également une féminine Stéphanie AUPETIT qui représente avec brio, le club en compétition cycloport.

Nous vous donnons rendez-vous pour la journée des 40 ans de AS st-Jouvent, où nous proposerons une rando vtt encadrée sur nos chemins de St-Jouvent.



ACCA DE SAINT-JOUVENT

Les adhérents de l'A.C.C.A. pratiquent leur loisir 6 mois par an, au contact de la nature, en automne, saison permettant de profiter de superbes paysages et également en hiver. Les principaux acteurs de l'association interviennent quant à eux tout au long de l'année, avec en plus de la chasse, l'organisation de différentes manifestations, des battues aux nuisibles ainsi qu'à des actions de prévention comme la pose de clôtures afin de protéger les cultures des dégâts occasionnés entre autres par les sangliers.

Ainsi une chasse à courre sur renards animée par l'équipage « LES BEAUX COUVERTS » s'est déroulée le 18 mars 2017

Les prochains rendez-vous pour 2018 seront fixés au 1^{er} septembre 2017.

Pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau afin de partager notre passion.

Venez passer une journée avec des personnes pour qui la chasse est avant tout un loisir.

L'adhésion à l'association s'élève de 77 € à 132 € selon la catégorie.



BUREAU

Président d'honneur : Jean-Jacques FAUCHER

Président : Alexandre GASNIER

1^{er} Vice-président : Laurent CANCE

2^{ème} Vice-président : René LAPENDRY

Secrétaire : Philippe USTAZE

Secrétaire adjoint : Thomas BARDET

Trésorier : Jean-Paul NEUVIAL

Trésorier adjoint : Jean-Pierre FAURE

Membres : 70 membres dont membres du bureau

Daniel BATISSOU et Christophe PARTHONNAUD et un garde de chasse Damien RIFFAUD



UN NOUVEL ÉLAN POUR NOTRE COMITÉ DE JUMELAGE

Chaque année, nos statuts imposent une rencontre entre élus et une délégation du bureau du Jumelage. Celle-ci a eu lieu à la mairie de saint Jouvent, avec la participation pour la première fois du Président de la communauté de communes ELAN.

Sans mauvais jeu de mots, nous pouvons dire que notre rencontre avec Monsieur DUPIN a été un véritable coup de booster pour l'équipe dirigeante de notre association. Découverte, surprise, satisfaction, confiance et encouragements ont été les paroles que nous espérions... et que nous avons entendues.

Fort de ces certitudes le bureau était en mesure de préparer sereinement l'Assemblée Générale avec une programmation 2017 encore riche d'évènements et d'échanges humains.

Assemblée générale du 17 mars

Le PV de l'AG précédente adopté, la séance pouvait commencer par le rapport moral de l'exercice 2016. Chaque référent exposait les actions de son jumelage, accompagné d'un diaporama dynamique. Notre trésorière présentait ensuite son bilan financier, validé pour notre expert-comptable qui tenait à la féliciter pour l'excellente tenue des écritures comptables.

Les rapports, moral et financier, adoptés à l'unanimité, notre présidente Jany-Claude SOLIS à son tour présentait les projets 2017 mis en place par nos « spécialistes ».

A noter la bonne affluence.

A noter sur votre agenda

Tournoi football à Nantiat pour Pentecôte les 4 et 5 juin
Déplacement en Italie du 21 au soir au 26 juin
Camp ados en Italie du 30 juillet au 6 août (complet)
Réception des jumeaux allemands du 31 août au 3 septembre
Choucroute au marché de Noël à Couzeix le 9 décembre
Marché de Noël d'Oberasbach les 9 et 10 décembre
Humeur !

Nous avons dû annuler la soirée du 20 mai à la salle des fêtes, faute de nombre de convives suffisant. C'est regrettable, d'autant plus qu'un certain nombre de personnes se sont manifestées après la date limite indiquée, une fois l'annulation actée.

C'est à mon sens un manque de respect pour celles et ceux qui travaillent sans compter pour la réussite de nos manifestations ; n'oubliez pas qu'avant la soirée, il y a déjà beaucoup d'heures de bénévolat consommées.

Pour nous joindre...

Contactez la Présidente, Madame Jany-Claude SOLIS au 06 12 86 33 26

cjagdcouzeix@outlook.fr

...ou nous suivre

agd-couzeix-jumelage.blogspot.fr

F.N.A.T.H.

Association des Accidentés de la Vie

Bonjour à tous

Voici retracé en quelques lignes, la vie de la section F.N.A.T.H de Nieul qui regroupe Peyrilhac Saint Gence et Saint Jouvent.

Activités en 2016

En début d'année les membres du bureau ont représenté la section aux assemblées générales des sections voisines ainsi qu'au repas de ces sections et aussi à certains repas et manifestations des associations de la Commune.

Les manifestations propres à la section :

- Le 20 mars : dans la salle polyvalente de Peyrilhac eut lieu le loto de la F.N.A.T.H Nieul, grâce à une nombreuse participation, celui-ci se déroula dans de bonnes conditions, les plus chanceux repartent avec des lots de valeur tel que lave-vaisselle, VTT, robot multi fonction, jambons, centrale vapeur etc...Les jeunes enfants ne furent pas oubliés.
- Le 25 juin : Participation à l'assemblée générale Départementale à Feytiat.
- Le 28 juin : Participation au forum des Associations, Allée du Château à Nieul.
- Le 28 août : La F.N.A.T.H était présente au vide grenier à Nieul malgré quelques averses matinales qui obligèrent les exposants à bâcher et débâcher, la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance.
- Le 04 septembre : Journée nationale de la F.N.A.T.H à Saint Jouvent. Comme les autres années, les membres du bureau étaient présents et dans le but de faire connaître notre association, ils avaient organisé un jeu gratuit qui permettait de faire gagner un filet garni lequel fut emporté par un habitant de Saint Jouvent.
- Le 10 septembre : Participation à la journée inter associations à Peyrilhac. C'est sous un beau soleil que les participants aux différents jeux purent défendre vaillamment leur équipe. Un repas et un feu d'artifice clôturaient cette journée.
- Le 09 octobre : repas convivial de la section. De nombreux convives se sont retrouvés dans la salle polyvalente de Peyrilhac pour déguster un repas concocté par notre traiteur habituel Mr BRULÉ de Bellac. Grâce à notre animateur et musicien, la journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance.
- Le 18 décembre : Marché de Noël à Peyrilhac. La section tenait un stand le jour du marché de Noël et pour la 4^{ème} année consécutive les membres du bureau vendaient des châtaignes blanchies.

Cette année le responsable de Peyrilhac a endossé le costume de garde champêtre pour annoncer l'arrivée du Père Noël.

Prévisions pour 2017

- Le 3 juin : Participation à l'Assemblée Générale et au Congrès Départemental à St Brice/Vienne.
- Le 27 août : Participation au vide grenier de Nieul.
- Le 03 septembre : Journée nationale de la F.N.A.T.H à Saint Jouvent.
- Le 08 octobre : repas convivial de la section à Peyrilhac.

Grande tombola du Groupement Départemental de la Haute-Vienne

Du 1^{er} janvier au 31 août, vente de tickets de tombola plus de 100 lots mis en jeu (téléviseur LED, lave vaisselle, cave à vin, tablette tactile, aspirateur, paniers garnis, bons d'achats ...).

Les bénévoles de la section sont à votre disposition pour vous proposer les billets.



ASSOCIATION GYM – FITNESS

Vous souhaitez pratiquer une activité physique régulière, accessible à tous, près de chez vous,
Vous souhaitez garder ou retrouver la forme physique et morale,
Venez nous rejoindre à la salle polyvalente



Le lundi de 19h à 20h → Avec Quentin pour une séance de renforcement musculaire, cardio, abdo, stretching

Le mercredi de 20h30 à 21h30 → Avec Sandrine au programme Zumba, Fit sticks, step, cardio ...

Notre objectif → TRAVAILLER EN S'AMUSANT !!!
Venez tester : les 2 premières séances sont offertes.
Renseignements : Patricia Vignals 06.22.47.53.15.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves, grâce à l'investissement des bénévoles, est une structure dynamique qui organise plusieurs manifestations afin de financer une partie des sorties scolaires ainsi que l'achat de matériel.

La première manifestation de cette année scolaire a été le vide-grenier du 25 septembre 2016, organisé pour permettre de conserver la venue des manèges qui est toujours une fête pour nos enfants.

Le concours de belote du 26 novembre 2016 a été très convivial malgré une baisse importante de fréquentation par rapport aux autres années.

L'APE s'est également investie lors de la période de Noël avec la tenue d'un stand lors du marché. Nous avons ainsi pu financer un spectacle et la venue du Père-Noël les bras chargés de chocolats et de cadeaux pour les classes (livres, jeux, maquettes etc...)

La première édition du goûter carnavalesque le 26 mars 2017 a été un franc succès, surtout auprès des plus petits. De nombreux parents sont venus déguisés pour le plus grand plaisir des enfants. Devant un tel engouement des petits et des grands l'APE organisera de nouveau cette manifestation l'an prochain.

Enfin, pour conclure l'année scolaire riche et studieuse, l'APE en collaboration avec les professeurs et les ATSEM, organisera une fête de fin d'année le 1er juillet 2017. Lors de cette journée les enfants pourront faire apprécier à leurs familles les spectacles mis en place par les professeurs, participer à la kermesse (jeu gonflable de 3 à 14 ans, maquillage, tatouages, vente de bonbons et jouets...) et également partager un déjeuner convivial en famille.

Les parents d'élèves qui souhaitent intégrer l'APE sont les bienvenus pour apporter leurs idées et venir partager des moments sympathiques (n'hésitez pas à nous contacter : emilie.bagelet@hotmail.fr).

Composition du bureau

Présidente: Emilie BAGELET

Vice-présidente: Christine LOMERO

Secrétaire: Nathalie GOUZON

Secrétaires adjointes : Perrine TROUBAT
Célia GUETRE

Trésorière: Stéphanie DENIS

Trésorière adjointe: Delphine GRISARD

Membres : 32 membres



ATELIER RELAXATION PAR LE SOUFFLE

Si, comme plus d'un Français sur quatre, vous vous sentez stressé, cet atelier est fait pour vous !

Lorsque nous faisons face à un événement stressant, notre corps fait démarrer involontairement une série de changements hormonaux et chimiques. Cette réponse automatique au stress met notre corps en état d'alerte : augmentation du rythme cardiaque, muscles tendus, respiration accélérée, voire même système immunitaire à plat. Cette réponse au stress peut être utile dans des situations d'urgence, mais lorsque cette réponse devient permanente, elle met notre esprit et notre corps en état de tension perpétuelle.

Personne ne peut éviter le stress, mais vous pouvez apprendre à déclencher en vous une réponse de relaxation, un état de calme profond qui est le parfait opposé d'un état de stress.

La réponse relaxante remet de l'équilibre dans votre système nerveux, réduit l'émission d'hormones de stress, ralentit votre activité musculaire et accroît l'afflux sanguin dans votre cerveau.

Lorsque la réponse de relaxation est activée :

Votre rythme cardiaque devient plus calme

La respiration devient plus lente et plus profonde

La tension artérielle se stabilise

Vos muscles se relâchent

Tels sont les bienfaits du travail sur la respiration auquel nous invite notre intervenante grâce à une combinaison d'exercices et de plusieurs méthodes de relaxation issues des trois disciplines suivantes – qui mettent le corps "au centre"- en nous apportant un véritable mieux-être.

Le QI GONG est une gymnastique traditionnelle chinoise associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Le Qi Gong allie le travail et la souplesse du corps à l'apprentissage du souffle conscient.

Le DO-IN est une pratique ancestrale de massage que l'on effectue sur soi-même, au travers des vêtements, pour améliorer le métabolisme, favoriser la conscience de soi et le bien-être. Par des exercices, une série de pressions et étirements simples, le DO-IN procure la détente en régénérant les systèmes musculaire, nerveux et énergétique. L'avantage du DO-IN repose dans le fait qu'il est pratiqué sur son propre corps, qu'il ne nécessite aucun accessoire extérieur, ni connaissance technique, et que la sensation de bien-être se fait ressentir dès la première pratique.

Le Yoga : cette discipline indienne millénaire permet de reconnecter son esprit à son corps : en sanskrit, yoga signifie « union ». À travers des postures pratiquées en position debout, assise ou couchée, la prise de conscience de la respiration et la relaxation, le yoga permet à la fois de ralentir son rythme, de se détendre et de se recentrer

Cet atelier est préventif et s'adresse à tous, même aux jeunes, et à coup sûr à toute personne soucieuse de déborder d'énergie physique et intellectuelle...Dénué de compétition, il n'exige pas de compétences particulières.

Une dernière précision : Venez avec une tenue souple et chaude et un grand drap de bain ou une petite couverture.

Promis : après chaque séance, vous vous sentirez **ZEN** !



Tarifs et horaires

35 € les 10 cours,

70 € pour l'année,

5 € le cours supplémentaire

Tous les jeudis hors vacances scolaires de 18h30 à 19h30

Une séance d'essai gratuite pour découvrir l'atelier.

Contact : Jany-Claude SOLIS au 06 12 86 33 26

Bureau

Présidente : Jany-Claude SOLIS

Trésorière : Marie-Jeanne DUPAYS

Secrétaire : Marianne LAVAUD

GYMNASTIQUE DOUCE SENIORS

Vivre plus longtemps, une réalité mais comment être « senior en forme » ?

En un peu plus d'un siècle, l'espérance de vie a doublé, et l'état de santé de la population s'est nettement amélioré, au point que toute une génération passe allégrement le cap de la soixantaine. Sur deux petits Français qui naissent aujourd'hui, l'un deux est assuré de devenir centenaire.

Aussi les seniors ne se contentent plus de « tuer le temps ». Ils veulent vivre pleinement leur retraite et aller jusqu'au bout d'eux-mêmes en prise directe sur leur temps et délibérément tournés vers l'avenir.

Le sport, une nécessité ! La Gymnastique Douce Seniors, un must !

Dans le domaine du sport, il convient de rappeler que la lutte contre la sédentarité, et la pratique des activités physiques pour les personnes avançant en âge, s'inscrivent au cœur des enjeux de santé publique. Encourager la pratique d'un sport pour améliorer endurance, force et souplesse, équilibre et qualité de vie, c'est une nécessité !

Il y a bien des raisons pour que les seniors se mettent à la gym douce. C'est un moyen efficace de se maintenir en forme, d'assouplir ses articulations...

Les activités de gymnastique douce permettent de renforcer son tonus musculaire, d'améliorer son équilibre et sa souplesse, grâce à des mouvements fluides et lents. Avec des effets positifs sur le cœur et les muscles, elles améliorent sensiblement la stabilité et la coordination des mouvements des pratiquants et contribuent ainsi de manière efficace à la prévention des chutes

Gymnastique Douce Seniors : du sport, de la convivialité et du plaisir !

Au programme : renforcement musculaire, étirements, coordination, relaxation, équilibre, cardio ...

Le but de chaque séance est de travailler à son rythme tout en se faisant plaisir et en respectant les 3 phases de l'entraînement : l'échauffement, le corps de séance et le retour au calme par des étirements.

Nous utilisons du petit matériel tel que des bâtons, des ballons, des élastiques pour compléter et diversifier notre travail.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre

Tous les mardis matin de 9h30 à 10h30 de septembre à juin, dans la salle du Dojo !
pour la modique somme de trente-cinq euros pour une année.

Renseignements Jany-Claude SOLIS 06 12 86 33 26



INFORMATIONS

Une jouventienne vice-championne junior en gymnastique féminine !



La gymnastique féminine se pratique sur 4 agrès : la table de saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol.

Marie COUDON, 17 ans, a débuté cette discipline à l'âge de 4 ans à Nantiat. En 2012, elle rejoint l'Elan sportif et les Elfes de Limoges. En 2013, elle devient championne de France par équipes et le 20 mai dernier, à La Motte-Servolex (Savoie), après ses passages sur les quatre agrès exécutés avec maîtrise, elle remporte la médaille d'argent catégorie junior du grand concours général. La commune de Saint Jouvent est heureuse de la féliciter chaleureusement pour cet exceptionnel résultat obtenu sans nul doute à force de beaucoup de travail.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire auprès du secrétariat de Mairie qui délivrera une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.



TRANSPORTS SCOLAIRES



Vous avez jusqu'au 10 juillet pour inscrire votre ou vos enfants au transport scolaire sur www.moohv87.fr
Les cartes de transport seront à récupérer au secrétariat de Mairie à partir du **22 août**.

CONTENEURS DE TRI

Qu'est-ce qu'un éco-point ?

C'est un point d'apport volontaire pour les déchets ménagers, composé de plusieurs conteneurs mobiles : 3 couleurs différentes (bleu, vert, jaune) pour 3 types de déchets qui seront recyclés.

Le conteneur bleu valorise **tous les papiers** : (journaux, magazines, livres, prospectus, annuaires, lettres, enveloppes, feuilles...)

Le conteneur jaune recycle les **emballages ménagers** (cartons, métaux, bouteilles et flacons plastiques)

Et le conteneur vert est dédié au **verre** (bouteilles, flacons et pots en verre) sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.

Ces déchets seront triés, puis recyclés afin de leur donner une seconde vie.

Des guides du tri et des réglettes aimantées pour connaître les consignes de tri associées sont mis à disposition gratuitement au SYDED : n'hésitez pas à en demander au 05.55.12.12.87

D'autre part, des **bornes textiles** sont souvent situées à proximité de ces éco-points. Vous pouvez y déposer vos chaussures, sacs, ceintures, vêtements, linges de maison en très mauvais état. S'ils sont réutilisables, préférez les donner aux associations situées à côté de chez vous.

Enfin, sachez que l'accès à la **déchèterie** la plus proche de chez vous est gratuite.

Pour ce faire, il faut remplir une demande de badge Recypart.

Un pass vous sera donné sous un mois.

Pour obtenir tous ces documents, pour savoir où se trouve l'éco-point le plus proche de votre domicile, connaître les horaires d'ouverture de la déchèterie ou trouver de nombreuses autres informations, vous pouvez vous connecter sur www.syded87.org ou appeler le SYDED au 05.55.12.12.88

Guide du tri





Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Haute-Vienne

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'oeuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

L'ADIL 87 effectue des permanences près de chez vous : site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2^{ème} & 4^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1^{er} & 3^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3^{ème} mardi	14h15-16h45 <i>(sur rendez-vous)</i>	Mairie
Châteauneuf-la-Forêt	1^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint-Junien	1^{er} & 3^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint-Yrieix-la-Perche	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac-Laval	2^{ème} & 4^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1^{er} & 3^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

N'hésitez pas à consulter le nouveau site Internet : www.adil87.org

ADIL 87 28 avenue de la Libération – LIMOGES Tél. : 05 55 10 89 89



Les Communes du Territoire



SERVICES AU PUBLIC

ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES :
Les services de la Mission Locale Rurale

La Mission Locale Rurale exerce une mission de service public en faveur des jeunes de 16 à 25 ans avec pour objectif leur insertion professionnelle durable, leurs accès aux droits et à l'autonomie.

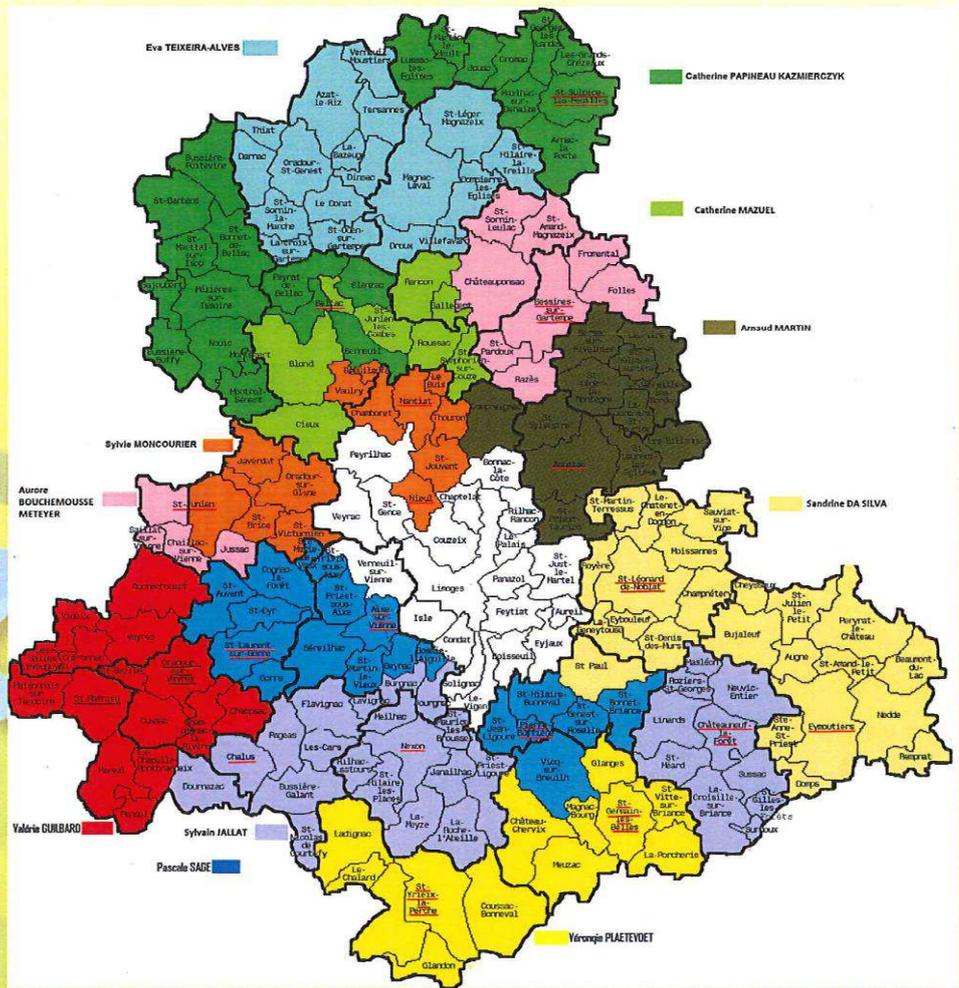
A ce titre, elle propose un accueil de proximité dans une de ces 4 Antennes ou de ces 15 permanences.

Un accueil sur
18 sites.

Un référent unique
désigné pour
accompagner le
parcours d'insertion.

Un accompagnement
global vers l'insertion
sociale et
professionnelle.

Des passerelles vers
les acteurs
économiques du
territoire.



MISSION LOCALE RURALE DE LA HAUTE-VIENNE

8, avenue François Mitterrand – 87700 AIXE-SUR-VIENNE - Tél. : 05 55 70 45 74 – Fax : 05 55 70 06 47

E.mail : mlrurale87@wanadoo.fr

Une place pour tous les jeunes de 16 à 25 ans



Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle...venez nous rencontrer !

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en oeuvre par les Missions Locales.

Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant si besoin, la Garantie Jeune  et une allocation mensuelle.

Un Conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, **l'accès à des formations**, **des rencontres avec des employeurs**, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), **l'accès à vos droits dans le domaine de la santé**, et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...

 	<p>Permanence à Nieul Mardi de 9h00 à 12h00</p> <p>Pour convenir d'un rendez-vous: Contacter la Mission Locale Rurale au  05.55.02.05.71 ou 05.55.70.45.74</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Jeunes, Entreprises et Collectivités...

La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi ...

Une Equipe pour **REPONDRE** au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront **vos interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.

Un **APPUI** au recrutement : **Préparation, Mise en oeuvre et Accompagnement**.

- **Identifier** et analyser des profils de postes.
- **Diffuser votre offre** selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ou **proposer des candidats**.
- **Aider à la décision** du choix du contrat de travail.
 - Information et présentation des différentes mesures et contrats existants : **Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Emploi d'Avenir, CUI/CAE, CUI/CIE...**
- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suivi renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Favoriser la **RENCONTRE** des Jeunes et des Entreprises :

- **Promouvoir les métiers et secteurs** à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une **immersion en entreprise** afin de découvrir le candidat dans votre environnement de travail...
- **Parrainer un groupe de jeunes ou un jeune**, pour épauler leurs démarches, transmettre vos connaissances du monde professionnel et partager votre réseau.

Contacts et Informations au  **05.55.70.45.74**

